

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ordinaire
août
2025

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 13 août 2025, à 20 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil, à laquelle séance sont présents :

M. Pascal Rousseau, maire
M. Carl Robichaud, conseiller
M. Réjean Boutin, conseiller
M. Yvon Bernier, conseiller
M. Réjean Lemieux, conseiller

Est absent :

M. Alexandre Morin, conseiller
M. Gino Labrecque, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est également présent M. Jean-François Comeau, directeur général et greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et adresse un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes.

250801

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2025 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025

Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2025 et de la séance extraordinaire du 28 juillet 2025 est adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

250802

DÉPÔT REVENUS ET DÉPENSES DU MOIS DE MAI 2025

Il est proposé par Yvon Bernier
appuyé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le rapport des dépenses autorisées et payées de 560 269.67\$ et celui des revenus de 288 163,99 \$ pour le mois de mai 2025 sont approuvés tels que présentés. Les dépenses se détaillent comme suit :

Administration générale :	97 385.59 \$
Sécurité publique :	52 222.07 \$
Transport :	171 917.77 \$
Hygiène du milieu :	94 518.85 \$
Santé et bien-être :	291.78 \$
Aménagement et urbanisme :	2 061.68 \$
Loisirs et culture :	138 742.10 \$
Frais de financement :	3 129.83 \$

Adopté unanimement

250803 DÉPÔT REVENUS ET DÉPENSES DU MOIS DE JUIN 2025

Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Yvon Bernier

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le rapport des dépenses autorisées et payées de 710 426.98\$ et celui des revenus de 284 489,55 \$ pour le mois de juin 2025 sont approuvés tels que présentés. Les dépenses se détaillent comme suit :

Administration générale :	105 898.64 \$
Sécurité publique :	50 230.26 \$
Transport :	141 987.84 \$
Hygiène du milieu :	224 025.53 \$
Santé et bien-être :	270.73 \$
Aménagement et urbanisme :	29 253.00 \$
Loisirs et culture :	111 801.85 \$
Frais de financement :	46 959.13 \$

Adopté unanimement

RAPPORT DU MAIRE

250805 SERVICES DE RECRUTEMENT OCTROI DE MANDAT

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite faire appel à des services spécialisés en recrutement afin de pourvoir le poste de technicien comptable ;

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par Mallette S.E.N.C.R.L.

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Réjean Boutin

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le conseil octroie le mandat de services de recrutement pour le poste de technicien comptable à Mallette S.E.N.C.R.L selon les modalités inscrites à l'offre de services.

Adopté unanimement

- 250806 RÉFECTION D'UN SECTEUR DE TOITURE DE L'ARÉNA
OCTROI DE CONTRAT
- CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite procéder à la réfection d'un secteur de toiture de l'aréna de Saint-Charles ;
- CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par Toitures Aubé Inc.
- Il est proposé par Yvon Bernier
appuyé par Carl Robichaud
- ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :
- Le conseil octroie le contrat de réfection d'un secteur de toiture de l'aréna de Saint-Charles à Toitures Aubé Inc. pour un montant de 65 750,00\$, avant taxes.
- Adopté unanimement
-
- 250807 TRANSFERT DE FONDS
CESSION DE TERRAINS VERS RÉSERVE DÉVELOPPEMENT 279
- Il est proposé par Yvon Bernier
appuyé par Carl Robichaud
- ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :
- Le conseil autorise le directeur général à effectuer le transfert d'un montant de 117 525,84\$, provenant de Cession de terrains vers Réserve Développement 279.
- Adopté unanimement
-
- 250808 TRANSFERT DE FONDS
RÉSERVE DÉVELOPPEMENT 279 VERS IMMOBILISATIONS
DÉVELOPPEMENT 279 RUE LEMIEUX
- Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Réjean Lemieux
- ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :
- Le conseil autorise le directeur général à effectuer le transfert d'un montant de 602 478,00\$, provenant de Réserve Développement 279 vers Immobilisations Développement 279 rue Lemieux.
- Adopté unanimement
-
- 250809 POMPIER VOLONTAIRE
CONFIRMATION D'EMBAUCHE
- CONSIDÉRANT le besoin de main-d'œuvre au poste de pompier volontaire ;
- CONSIDÉRANT la recommandation des officiers du service de sécurité incendie.
- Il est proposé par Yvon Bernier
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Le conseil autorise l'embauche de M. Mario Van Telgen au poste de pompier volontaire.
2. Il sera rémunéré suivant les conditions établies à l'intérieur de la Politique salariale en vigueur.
3. Le conseil autorise le directeur général à signer le contrat d'embauche.

Adopté unanimement

250810

RETOUR SÉCURITAIRE ET COMPLET DES ACTIVITÉS DE
CONTRÔLE ROUTIER AU QUÉBEC
RÉSOLUTION D'APPUI

ATTENDU que les contrôleurs routiers du Québec jouent un rôle essentiel dans la sécurité publique, en assurant notamment la surveillance des véhicules lourds, le respect des normes de transport des matières dangereuses, les opérations de contrôle de vitesse et la sécurité du transport scolaire et du transport de personnes ;

ATTENDU que, depuis la décision rendue le 6 mars 2025 par le Tribunal administratif du travail (TAT), une partie importante des activités des contrôleurs routiers est suspendue ou grandement réduite, notamment en raison du confinement de ces agents aux postes de contrôles (balances) ;

ATTENDU que cette limitation nuit directement à la capacité des contrôleurs routiers d'intervenir de manière préventive et efficace sur le terrain, augmentant ainsi les risques d'accidents liés à des véhicules lourds non conformes, au transport inadéquat de matières dangereuses, aux surcharges, à l'usure mécanique ou à la fatigue des conducteurs ;

ATTENDU que la période estivale et la rentrée scolaire sont des moments critiques sur le réseau routier, en raison de la forte circulation, du transport touristique et du retour massif des autobus scolaires transportant des enfants ;

ATTENDU que l'inaction du gouvernement du Québec depuis le jugement du TAT constitue une situation préoccupante et que des mesures concrètes sont nécessaires afin de restaurer la capacité d'intervention complète des contrôleurs routiers ;

ATTENDU que la sécurité routière est une responsabilité partagée entre les paliers de gouvernement et que les municipalités ont à cœur la sécurité de leurs citoyens.

Il est proposé par Yvon Bernier
appuyé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

1. Que la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse appuie la demande adressée au gouvernement du Québec afin qu'il donne suite sans délai à la décision rendue par le Tribunal administratif du travail le 6 mars 2025, en mettant en place les mesures nécessaires pour assurer le retour complet et sécuritaire des

activités des contrôleurs routiers sur l'ensemble du territoire québécois.

2. Que cette résolution soit transmise :

- Au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ;
- Au ministère de la Sécurité publique du Québec ;
- Au bureau du premier ministre du Québec ;
- À la présidente directrice générale par intérim ainsi qu'à la présidente du Conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Adopté unanimement

250811

**DEMANDE DE SUBVENTION
JEUX DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que les Jeux du Québec ont été tenus du 25 juillet au 2 août 2016 à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT que dans la délégation de la région de la Chaudière-Appalaches, une athlète originaire de la Municipalité y participait, soit Mégane Mercier.

Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le conseil octroie une subvention de 50\$ à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches en appui financier à sa participation.

Adopté unanimement

250812

**DEMANDE DE SUBVENTION
ÉCOLE DES PERSÉIDES**

Il est proposé par Yvon Bernier
appuyé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le conseil autorise le versement d'une somme de 300\$ pour les activités d'ouverture de l'école des Perséides.

Adopté unanimement

250813

REMERCIEMENTS

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Réjean Boutin

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

Le conseil désire adresser ses plus sincères remerciements à Donald Ruel et Pierre Toussaint pour leurs années de services au sein du service de Sécurité incendie.

Adopté unanimement

DIVERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

250816

CLÔTURE

Il est proposé par Yvon Bernier
appuyé par Réjean Boutin

ET RÉSOLU CE QUI SUIIT :

La présente réunion est close. Il est présentement 20h54.

Adopté unanimement

Le directeur général



Jean-Francois Comeau

Le maire



Pascal Rousseau

Je, Pascal Rousseau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
